Honoraire de l'agence L'agence UrbanHouse360.com

Conformément à l’arrêté du 10 janvier 2017, entré en vigueur au 1er avril 2017, relatif a? l’information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilie?re.
Nous vous informons de nos honoraires d’un mandat de vente TTC suivants :

De 0 à 100 000 Euros : 8% du montant de la vente TTC avec un minimum de 5500 Euros TTC,
De 100 001 à 199 000 Euros : 7% du montant de la vente TTC, **6% si Mandat Exclusif**
De 199 001 à 600 000 Euros : 6% du montant de la vente TTC, **5% si Mandat Exclusif**
De 600 001 à 900 000 Euros : 5% du montant de la vente TTC, **4% si Mandat Exclusif**

> 900 001 Euros : 4% du montant de la vente TTC. **3% si Mandat Exclusif**

Vente de terrain de plus de 500 m2 : 6 % du montant de la vente TTC.

Nos honoraires de locations TTC : 13?/m2